

Le calendrier

Toute l'année je prépare mon orientation et mon affectation avec mes parents.

Fin août

→ Demandes d'orientation provisoires

Le collège vous donne le **DOSSIER de fin de 3^{ème}** (page 2)

2^{ème} conseil de classe

1. Vous demandez au conseil la classe dans laquelle vous voulez que votre enfant passe (2^{nde} GT, 2^{nde} pro., 1^{ère} année de CAP).

Le conseil de classe fait une proposition d'orientation provisoire.

2. Vous faites des vœux d'affectation provisoires (spécialité + lycée). Exemple : CAP Serrurier métallier + lycée Jules Garnier

Le conseil peut donner un avis sur la spécialité souhaitée.

Vous continuez à réfléchir...

Octobre

→ Sur le **DOSSIER de fin de 3^{ème}** (page 3) que le collège vous transmet à nouveau, vous faites :

ATTENTION
Les demandes et les vœux deviennent **DEFINITIFS**

1. Votre **DEMANDE D'ORIENTATION** définitive

2. Vos **VŒUX D'AFFECTATION** définitifs

Vous devez donner ce dossier complété au professeur principal.

Novembre

→ **Décision d'orientation du chef d'établissement**

→ Votre demande est validée si le chef d'établissement est d'accord.

→ Si c'est différent, vous discutez pour vous mettre d'accord.

3^{ème} conseil de classe

Décembre

Votre AFFECTATION et votre INSCRIPTION

→ Le jour du brevet, le collège vous donne votre affectation. Vous devez ensuite récupérer le **dossier d'inscription**.

1. Vous êtes affecté

→ Vous devez contacter le lycée et vous inscrire avant la date limite.

2. Vous êtes sur liste supplémentaire

→ Vous serez admis si un autre élève ne va pas s'inscrire. Vous devez rester en contact avec le(s) lycée(s).

→ Il vous est conseillé de faire des nouveaux vœux au collège (avec le chef d'établissement, le CPE...) sur les places encore libres.

3. Vous n'êtes pas affecté

→ Vous devez faire des nouveaux vœux au collège (avec le chef d'établissement, le CPE...) sur les places encore libres.

Orientation et affectation

Après la 3^{ème}

3 grandes étapes

Votre enfant est en classe de 3^{ème}. Vous devez donc faire avec lui des choix importants pour son avenir.

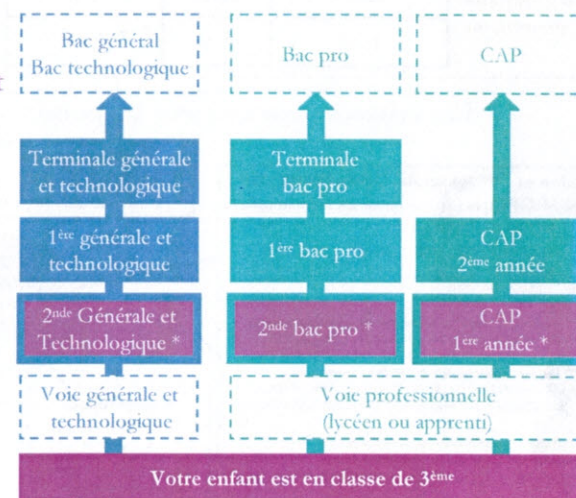
Ce document vous aidera à mieux comprendre l'orientation et l'affectation.

1. **Orientation** = passage * ou redoublement

Vous faites une demande au conseil de classe grâce au **dossier de fin de 3^{ème}**.

C'est le **chef d'établissement** qui prend la **décision d'orientation** en fonction du profil de votre enfant :

- motivation
- résultats scolaires
- comportement
- capacité de travail...



2. **Affectation** = place dans une formation et un lycée

Vous choisissez et faites des vœux sur le dossier de fin de 3^{ème}.

En fonction d'un **barème** et du **nombre de place qui est limité**, le **vice rectorat** vous donne une des places que vous avez demandées.

Vous devez donc bien réfléchir aux vœux sur le dossier! Votre choix est définitif!

Si je ne m'inscris pas au lycée, ma place risque d'être donnée à un autre élève.

3. **Inscription au lycée**

AVANT LES VACANCES, vous devez rendre le **dossier d'inscription** et donner les **papiers demandés au lycée**. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, prévenez le lycée par téléphone. Vous pouvez aussi leur demander si vous pouvez envoyer les documents par courrier.

Comprendre l'affectation en voie professionnelle

L'affectation dépend de l'orientation et de AFFELNET

1. Les vœux d'affectation se font en fonction de l'orientation.

Décision d'orientation du 3 ^{ème} trimestre		
2 ^{ème} générale et technologique (2GT)	2 ^{ème} bac pro. (2PRO)	1 ^{ère} année de CAP (1CAP)
▼	▼	▼
2GT	//	//
2PRO	2PRO	//
1CAP	1CAP	1CAP

VOEUX
d'affectation
possible(s)

2. Comment les places sont-elles données ?

L'application informatique **AFFELNET** calcule un **barème de points**. L'élève qui a le plus de points a la place.

Ce barème se calcule sur des **critères** qu'il faut connaître pour bien faire vos vœux. Vous pouvez faire jusqu'à **4 vœux**.

Les critères pour calculer les points vers la voie professionnelle

Selon sa 3^{ème} (générale, DP6h, PDMF, DP ou SEGPA), la **priorité** pour les formations est

FORTE (600 points),
MOYENNE (300 points)
NULLE (0 point).

Exemples :

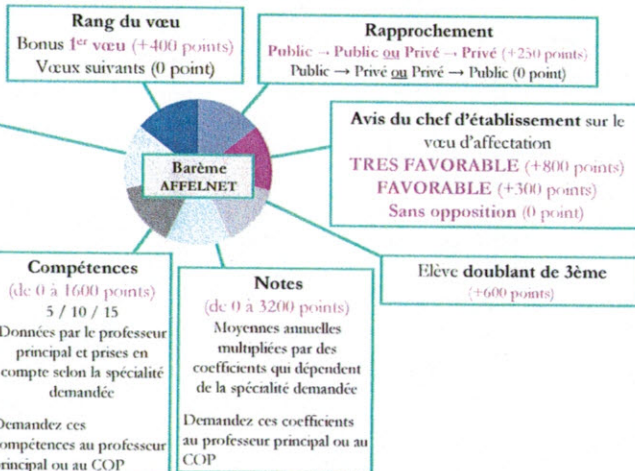
1^{ère} année de CAP maintenance des véhicules automobiles
→ priorité **FORTE** pour les 3^{èmes} DP6h, DP, PDMF et SEGPA (+600)

→ priorité **MOYENNE** pour les élèves de 3^{ème} générale (+300)

2^{ème} bac pro. maintenance des véhicules automobiles
→ priorité **FORTE** pour les élèves de 3^{ème} générale et DP6h (+600)

→ priorité **NULLE** pour les élèves de 3^{ème} DP, PDMF et SEGPA (+0)

Retrouvez ces priorités sur le site internet du vice-rectorat ou demandez au professeur principal.



Exemples de barèmes sur une même formation dans un lycée privé :

Tous ces élèves sont dans un collège public et ont 10 de moyenne dans toutes les matières (1600) et obtiennent 15 (1200) à toutes les compétences.

Elève **non** doublant : 1^{er} vœu + Priorité **FORTE** + Avis **FAVORABLE** = 4600

Elève **doublant** : 3^{ème} vœu + Priorité **MOYENNE** + Avis **FAVORABLE** = 4500

Elève **non** doublant : 1^{er} vœu + Priorité **MOYENNE** + Avis **FAVORABLE** = 4300

Elève **non** doublant : 3^{ème} vœu + Priorité **MOYENNE** + Avis **FAVORABLE** = 3900

A RETENIR pour bien faire vos vœux en voie professionnelle

1. **Tenir compte de la 3^{ème} dans laquelle votre enfant est** et tenir compte des priorités vers certaines formations. Si vous souhaitez une formation pour laquelle il est moins prioritaire, parlez-en avec le professeur principal qui vous expliquera comment faire.

2. **Bien réfléchir au 1^{er} vœu** qui vous donne plus de points grâce au bonus de 400 points.

3. **Tenir compte du nombre de places et du nombre de demandes.** Plus une formation est demandée, plus les notes et les compétences de votre enfant devront être élevées. Il est conseillé de **faire 4 vœux**.

4. **Et surtout !!! Vous renseigner toute l'année et bien réfléchir.** Un projet bien réfléchi donnera envie à votre enfant et obtiendra un bon avis du chef d'établissement.

Comprendre l'affectation en 2^{ème} GT

L'affectation dépend de l'orientation et de AFFELNET

Un vœu de 2^{ème} générale et technologique se rédige sous le modèle suivant :

Enseignement d'exploration (EE) 1 + EE 2 (+ EE3) + lycée

Deux types d'enseignements d'exploration (EE) (Retrouvez la liste des EE sur le site du vice-rectorat) :

Enseignements courants : dans presque tous les lycées, l'affectation est garantie sur le lycée de secteur (en fonction du collège). Si vous souhaitez un autre lycée, vous faites une demande de dérogation. Le nombre de places dans ces enseignements courants peut être limité ou non.

Enseignements rares : dans quelques lycées et places limitées. L'affectation se fait sur les notes. Pas de dérogation possible.

A RETENIR pour bien faire vos vœux en 2^{ème} générale et technologique

1. **L'enseignement d'exploration est une découverte.** Votre enfant pourra demander toutes les 1^{ères} quelques soient les enseignements suivis en 2^{ème}.

2. **Toujours mettre un vœu sur l'établissement de secteur avec deux enseignements courants dans lesquels les places ne sont pas limitées.**

Préparer son orientation et son affectation

QUI peut vous aider ?

Le **conseiller d'orientation-psychologue** (présent au collège ou au CIO)

Les **personnes du collège** (professeurs, CPE, chef d'établissement, documentaliste...)

Les personnes de mon **entourage** (famille, amis, rencontres...)

Les **féderations de parents d'élèves** (UGPE, FAPEP, FCPE)

COMMENT et OÙ vous pouvez trouver des informations ?

Au **CDI** du collège

Au **centre d'information et d'orientation** (CIO) ou ses annexes www.ac-nouma.nc/cio/
10 rue Georges Baudoux à Nouméa ☎ 27 53 28

Sur des **salons** ou des **forums**

Aux **journées portes ouvertes** des lycées

Retrouvez les dates sur le site internet du vice-rectorat, du CIO ou des lycées.

Sur **Internet**

Quelques adresses utiles : <http://www.ac-noumea.nc>

www.onisep.fr

<http://idcnc.nc/connaitre-les-formations/>